AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP22-7-68 817193

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

MINISTERE DE L AGRICULTURE
Station Régionale d'Avertissements Viticoles

Ecole Nationale Supérieure Agronomique de MONTPELLIER

25 francs
n° 94 - juillet 1968/25
3ème supplément

Montpellier, le 18 juillet 1968

NOTE : 12

MILDIOU

Les orages - parfois accompagnés de grêle - qui se sont produits le 14 juillet ont donné les quantités d'eau suivantes :

Hérault : Castries 20,8, Hérépian 2,5 Marseillan 2,8, Montbazin 22, Montoulieu 22, Montpellier 9,5, Vendémian 3, Gard; Sérignac 16,2 ; Pyrénées-Orientales : St Jean Pla de Corts 22,5.

Durant la nuit du 16 au 17 juillet de faibles averses ont intéressé le département de l'Hérault et les vignobles voisins :

Aude : Carcassonne 2,7, Narbonne 2,6, Pyriac-Minervois 6,5 ;
Hérault : Candillargues 1,7, Hérépian 3,2, Roquebrun 2,7, St Geniès le Bas 2,4.

Ces pluies auront mis en route de nouvelles attaques dont les taches qu'elles doivent occasionner apparaîtront d'ici quelques jours sur la partie non défendue du feuillage, c'est-à-dire sur les extrémités des rameaux.

Elles s'ajouteront à celles qui ont été visibles à partir du 7 et plus récemment du 16 juillet.

En conséquence dans les vignobles où la végétation n'est pas encore arrêtée et plus particulièrement à l'Ouest de Carcassonne et à l'Est de Montpellier il y a intéret à effectuer un nouveau traitement destiné à protéger la nouvelle végétation contre les conséquences de pluies qui semblent particulièrement fréquentes cet été.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles

G.BERNON

Tirage du 18 juillet 1968

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

P318